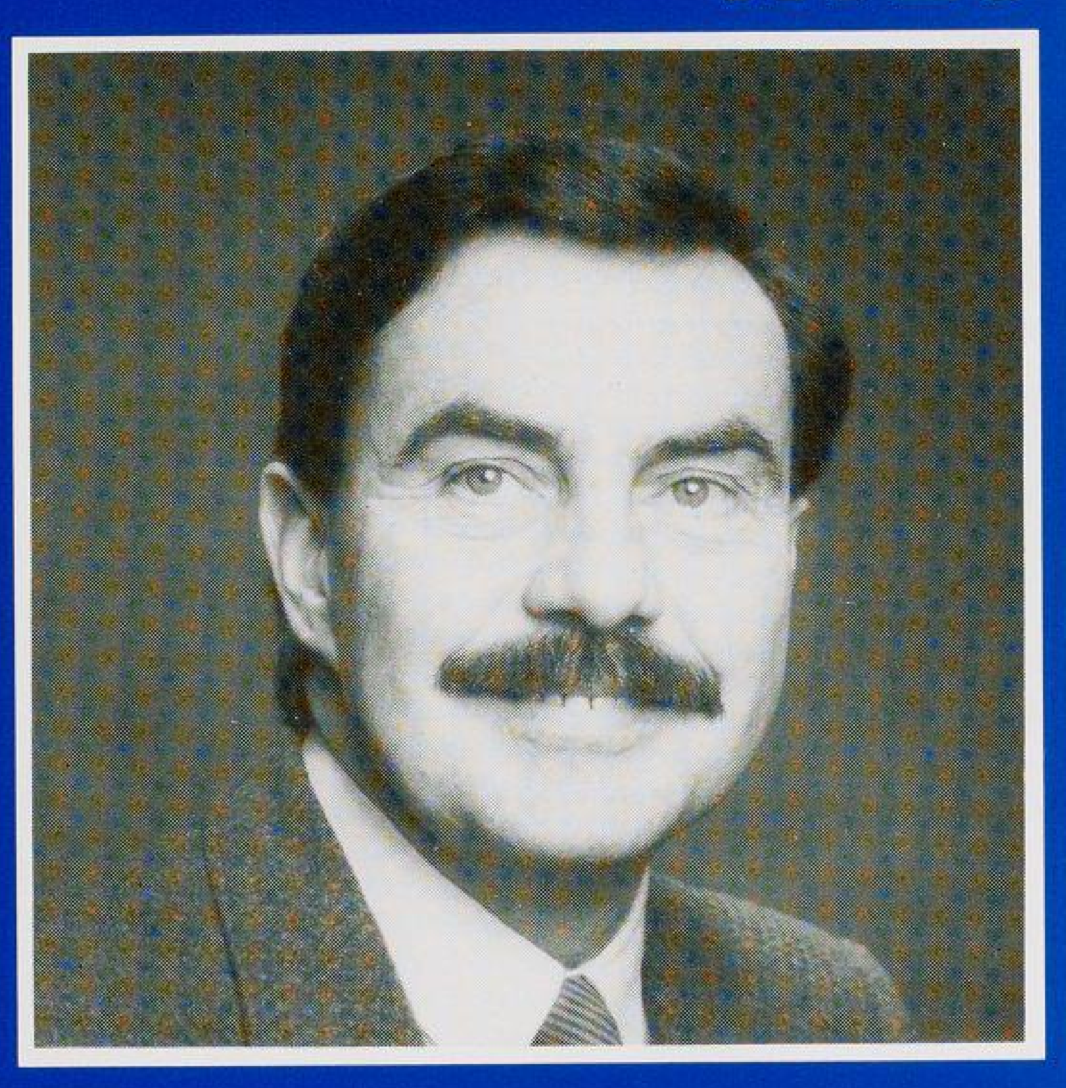
LA FRANCE UNIE

AVEC



Jean-Pierre MICHEL

Député-Maire d'Héricourt

SUPPLEANT

Jean HERTZ

Maire de Lure
Conseiller Général

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Département de la Haute-Saône

2e Circonscription

Le 8 mai, la France a fait connaître son désir d'unité et de rassemblement en élisant F. Mitterrand - Ma candidature se situe dans ce courant - Depuis sept ans je suis votre député, au service de tous sans exclusive - Dès le 1er tour, je vous demande de me renouveler votre confiance

J. Michel

Pour le triomphe de la France Unie avec le Président François Mitterrand je vous demande de m'accorder votre confiance.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Département de la Haute-Saône

2e Circonscription

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 8 mai dernier les français ont confirmé le Président MITTERRAND dans ses fonctions.

Face aux grands bouleversements internationaux, comme aux aléas de la politique intérieure, le premier des Français s'est affirmé comme l'homme de la maîtrise.

Le prestige de François MITTERRAND ne lui a jamais donné la tentation du pouvoir absolu. Pour les Français il est resté l'homme de la proximité, pour les Français de toutes opinions, l'homme de l'ouverture. Il ne connaît ni le mépris ni la haine, mais contre l'injustice et le mensonge il mène un combat impitoyable.

Au nom de ces principes près de 17 millions de Français et une large majorité de Hauts-Saônois **(77 162 - 55,13 %)** lui ont accordé leur confiance.

Pour les élections législatives du 5 Juin, logiques avec vous-mêmes, vous voterez utile, vous voterez pour Jean-Pierre MICHEL et Jean HERTZ candidats de la majorité Présidentielle pour la France Unie.

Au service des Hauts-Saônois depuis 1981, Jean-Pierre MICHEL se présente à nouveau à vos suffrages.

Jean-Pierre MICHEL avec Jean HERTZ (son suppléant) dirigent les 2 plus grandes villes de la circonscription (HÉRICOURT-LURE), ils connaissent bien vos préoccupations.

A l'Assemblée Nationale dont il a été le Vice-Président, et le Président de la Commission des Lois, Jean-Pierre MICHEL continuera à jouer un rôle actif.

Il soutiendra de façon active l'action du Président et du gouvernement.

Priorité à :

- l'Education, la formation permanente, la recherche
- à la création d'un revenu minimum d'insertion financé par l'impôt sur les grandes fortunes
- la sauvegarde de la sécurité sociale
- la réduction des prélèvements obligatoires
- l'édification de l'Europe du grand marché de 1992.
- la prolongation des Lois AUROUX et développement de la politique contractuelle
- la solidarité : personnes âgées, grands malades, famille
- l'aide à l'investissement et à la création d'entreprise.

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE *DÈS LE 1er TOUR*

VOTEZ UTILE

VOTEZ Jean-Pierre MICHEL (P.S.)

Suppléant : Jean HERTZ (M.R.G.)

Imp. SCHRAAG - Valdoie

VU LE CANDIDAT